

Document d'information

**Formation au poste de travail – Évaluation des aptitudes à la conduite**

**- Utilisateur de palans et de ponts roulants –  
Formation Initiale / Recyclage**

**Titre de la formation et références**

**Nom de la formation :** FORMATION AU POSTE DE TRAVAIL - ÉVALUATION DES APTITUDES À L'UTILISATION DE PALANS ET PONTS ROULANTS  
Formation initiale et recyclage

**Enregistrement au RCNP ou RS et code associé :** Aucun

**Date d'échéance de l'enregistrement :** Aucune

**Niveau :** Aucun

**Certificateur :** Aucun

**Code NSF :** 311u - Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

**Formacode :** 31728 – Pont roulant / 31795 - Sécurité manutention

**Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s :** Aucun

**Textes de référence :**

**Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :**

- Article R.4323-55 du Code du travail
- Recommandations de la CNAM

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :**

- Aucune

**Public visé**

Cette formation est destinée à toute personne amenée à utiliser des palans et ponts roulants Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.  
Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français).

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :  
<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

## Prérequis

### Prérequis à la formation initiale :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des ponts roulants

### Prérequis au recyclage :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des ponts roulants  
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

## Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

## Equivalences

Aucune équivalence.

## Objectifs de la formation

### 1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

L'objectif de la formation est d'apporter à l'utilisateur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant **conduire et utiliser des plans et/ou ponts roulants en sécurité pour lui et les personnes de l'environnement au sein de son entreprise.**

La finalité pour l'employeur est d'obtenir **une évaluation de l'aptitude à la conduite du salarié en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.**

À l'issue de la formation, les compétences suivantes sont attestées :

- Utiliser en sécurité des palans et des ponts roulants dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel
- Maîtriser les principes d'élingage en sécurité

### 2/ Suites de parcours et les débouchés :

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire : Article R. 4323-55 du code du travail.

Un recyclage peut être organisé également en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite

## Contenus de la formation

### Formation initiale

#### **Enseignements théoriques :**

- Les responsabilités employeurs et salariés
- Consignes de sécurité et affichage obligatoire
- Le décret N° 98-1084 du 02.12.1998
- La recommandation de la CNAM R 423
- Les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.)
- Principales règles de sécurité des ponts roulants
- Présentation de la technologie des différents modèles de ponts : Roulants - Cabines - Portiques - Semi-portiques
- Présentation de la gestuelle relative aux commandements
- La plaque de capacité des charges
- Consignes de fin de poste

#### **Enseignements pratiques :**

- Description et vérification de l'équipement de levage
- Fonctions de chaque manette de commande
- Les CINQ étapes d'un levage en sécurité
- Exercices pratiques de levage, de chargement et de déchargement.
- Maîtriser le ballant des charges
- Techniques d'élingage des charges : choix des élingues, vérifications, centre de gravité
- Entretien et essais des ponts roulants
- Correction des défauts d'utilisation

**Recyclage** : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

## Suivi et modalités d'évaluation

### **1/ Suivi des stagiaires :**

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

### **2/ Modalités d'évaluation :**

#### **Evaluation :**

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Exercices pratiques

#### **A l'issue de la formation, remise à chaque participant :**

- Délivrance d'un avis du formateur sur l'aptitude pratique à la conduite (à destination de l'employeur)
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

## Moyens pédagogiques

### **1/ Equipement et matériel :**

- ✓ Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés

- ✓ Matériels professionnels et engins

### **2/ Sur le plan pédagogique :**

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

### **3/ Qualité des intervenants :**

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail.

## **Durée de la formation et modalités d'organisation**

### **1/ Lieu de la formation :**

Dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

### **2/ Dates et volumes horaires :**

#### **Formation initiale :**

1 à 2 jours soit 7h à 14h\*

#### **MAC (recyclage) :**

1 à 2 jours soit 7h à 14h\*

\* Le nombre d'heure est défini en fonction du niveau des stagiaires

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter)

### **3/ Nombre de stagiaires :**

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes.

### **4/ Organisation de la formation :**

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

### **5/ Individualisation de la formation :**

Les attentes et besoins des stagiaires sont évalués en début de formation afin d'adapter au mieux les objectifs et contenus de la formation.

## **Coût de la formation**

INTRA nous consulter

#### ***Financements possibles :***

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### 1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

### 2/ Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	%
<b>Taux de satisfaction</b> <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
<b>Taux d'abandon</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%
<b>Taux de réussite</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE

## Renseignements complémentaires & Contacts

**Contact** : Adrien JEGOU

**Tel** : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

**Mail** : [a.jegou@upv.org](mailto:a.jegou@upv.org)

**UPVFD** : [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org) / [www.upvfd.fr](http://www.upvfd.fr)

**Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024**